

LA PERMANENCE  
de la  
CHARGE APOSTOLIQUE  
de PIERRE

II

\*

\* \*

Nouvelle analyse  
de Mt 16, 18-19

\*

\* \*

Fr. P. M. LAURENT o.p.

« Tu es Pierre et sur cette pierre  
je bâtirai ma communauté<sup>1</sup>. Je te  
donnerai les clefs du Royaume des cieux »

(Mt 16, 18a+19a)

## §. I. LE MYSTÈRE de PIERRE

Durant près de 50 ans<sup>2</sup>, le dynamisme missionnaire de *Paul*, et la profondeur de son enseignement, relayé par ses collaborateurs<sup>3</sup>, ont éclipsé – il faut bien le dire – la charge que le Christ entendait confier à son apôtre *Pierre*<sup>4</sup>. C'est vers la fin du siècle que la diffusion de l'Évangile de Matthieu en *grec* a ravivé le souvenir de ces promesses de Jésus, qui vont dès lors exercer une influence capitale sur la structure même de l'Église romaine<sup>5</sup>.

Mais il nous faut d'abord montrer comment Jésus a institué Pierre comme le *surintendant* des biens de son Royaume.

## §. II. PIERRE, SURINTENDANT du ROYAUME

Selon Matthieu, Jésus lui-même a expliqué<sup>6</sup> le sens du changement de nom qu'il avait imposé à son apôtre *Simon*<sup>7</sup> : il y a joint une décision d'une telle importance que nous devons nous attacher à bien saisir la portée de ses paroles<sup>8a</sup>.

Dans les communautés hellénistiques, dès les années 50, le « *Kepha* » araméen<sup>8b</sup> a été traduit par « *Petros* »<sup>9</sup> : visiblement, l'Esprit Saint a guidé ce choix, car il nous invite à transposer pour *Pierre* les prophéties messianiques utilisant l'image de la *Pierre*<sup>10</sup>.

*Simon* devient « *Pierre* » après avoir confessé publiquement sa *foi* au Christ comme *Messie*<sup>11</sup>, venu instaurer le *Royaume de Dieu* : mais quel Royaume ? Il faudra la *Résurrection* de Pâques et l'effusion de l'*Esprit* pour que les Apôtres – et *Pierre* en premier – comprennent la vraie nature de ce Royaume<sup>12</sup>.

En *Isaïe* et *Zacharie*, cette image de la *Pierre* désigne le plus souvent le *Messie*, le nouveau David<sup>13</sup> ; dans l'explication de la parabole des vignerons homicides<sup>14</sup>, la *Pierre* rejetée par les bâtisseurs, mais devenue la *Pierre de façade*, annonce le mystère de *Mort* et de *Résurrection* du Christ ; en portant désormais le nom de *Pierre*. Simon sera donc associé au Christ, d'abord par son martyre, comme *Pierre de fondation*, mais ensuite comme la *tête d'angle*<sup>15a</sup>, cette pierre qui assure la cohérence des murs du bâtiment.

« *Sur cette pierre, je bâtirai* » : sur son apôtre confessait sa *royauté*<sup>15b</sup>. Jésus nous donne ici saint Pierre comme *modèle de la foi*, car comment veut-il *construire*, sinon en nous appelant à la foi ? Comme Moïse au désert<sup>16</sup>, le Christ *rassemble* son peuple en suscitant notre *foi* ; et c'est pourquoi nous éviterons de traduire « *ecclesia* » par « *Église* »<sup>17</sup> ; bien sûr, c'est l'*Église* dont Jésus pose ici la 1<sup>ère</sup> pierre, mais pour nous, ce terme implique l'institution hiérarchique et sacramentelle : or le Christ commence par rassembler – à la suite de *Pierre* – dans une *communauté* de *foi* et d'*amour* ceux et celles qui s'attachent à lui comme le *Roi-Messie*, malgré la destinée douloureuse qui doit être la sienne<sup>18</sup>.

« *À la suite de Pierre* », car cette fonction de 1<sup>er</sup> des croyants ne lui est pas conférée « à durée déterminée » : le Christ n'aura pas fini de construire sa communauté à la mort de Pierre<sup>19</sup> ; nous devons donc admettre qu'il continue d'exercer cette mission auprès du Christ Ressuscité, d'autant que la parole suivante fait allusion à cette *puissance* du Christ Ressuscité protégeant efficacement son *Église* : « Les Portes de l'*Hadès* ne tiendront pas contre elle »<sup>20</sup>.

Mais après le triple reniement de la nuit de la Passion<sup>21</sup>, cette 1<sup>ère</sup> promesse réclamait une *confirmation*<sup>22</sup> : en fait, ce sera un rôle *actif* et *permanent* que le Christ veut confier à son apôtre<sup>23</sup>. Nous sommes sûrs que la 1<sup>ère</sup> apparition du Christ Ressuscité fut pour *Pierre*<sup>24</sup>, ce qui comporte déjà en soi une forte signification. Tout en recevant son pardon, Pierre découvre que ce *Messie humilié* dont il s'était désolidarisé, est exalté à la droite du Père<sup>25</sup>, et il le confesse comme *le Fils du Dieu vivant*<sup>24</sup> ; en retour, le Christ lui confère – et à lui seul – une charge d'une ampleur incalculable : Il lui confie les clefs du Royaume<sup>26</sup>, c'est-à-dire, à la manière de l'intendant d'Isaïe (22, 22), la gestion des *voies d'accès au Royaume* : « s'il ouvre, personne ne fermera ; s'il ferme, personne n'ouvrira »<sup>27</sup>.

Les autres apôtres ont déjà reçu, en ce qui les concerne une mission semblable (Mt 18, 18)<sup>28</sup> ; mais c'est dans le contexte de la *réconciliation des pécheurs* ; ici, l'autorité de Pierre n'est limitée que par son objet, *l'accès aux biens du Royaume*<sup>27a</sup> : tout ce que tu décideras sur terre sera ratifié au ciel ! Une promesse d'une telle ampleur, diffusée seulement vers la fin du siècle, ne pouvait pas ne pas renforcer l'autorité morale de celui qui, à Rome, pouvait se prévaloir de l'héritage de Pierre, à savoir *Clément de Rome*<sup>29</sup>.

Pour que l'*évêque de Rome* puisse aujourd'hui continuer d'exercer cette charge *au nom de Pierre* et comme son *vicaire*, il faut bien que *Pierre* continue de gouverner l'*Église* aux côtés du Christ Ressuscité. C'est cette *vue de foi*<sup>30</sup> qu'exprime pour nous la très ancienne *préface des apôtres*<sup>31</sup> « tu gouvernes encore ton *Église* par ces mêmes

*apôtres* que tu as constitués pour la présider comme *pasteurs* et *vicaires* de ton œuvre » : *Pierre et les apôtres* demeurent pour toujours les *vicaires* du *Christ* ; le *Pape* et les *évêques* sont pour nous les *vicaires* de *Pierre* et des *apôtres*.

---

### §. III. NOTES EXPLICATIVES

<sup>1</sup> a. Nous justifions ces traductions ci-après respectivement dans nos notes 17 c et 26d.

b. Notre 1<sup>er</sup> paragraphe renvoie à l'édition annotée de notre homélie de 2011 : « *Le Mystère de Pierre* », qui contient déjà tout l'essentiel des conclusions auxquelles nous conduisent les analyses du présent document : cf. Site Internet : le222.org → Documents et homélies du Père Laurent. Voir en outre notre note 29 ci-après.

c. Notre 2<sup>ème</sup> paragraphe résume de façon brève, mais précise, les conclusions auxquelles nous conduit l'analyse méthodique de chaque membre de la péricope de Mt 16, 17-19.

d. Notre 3<sup>ème</sup> paragraphe détaille toutes les *explications* et *justifications* utiles : notes 2 à 31.

<sup>2</sup> Selon la chronologie de la BJ, vers 36 (ou 38) *Paul* rentre à Damas ; puis il rend visite (vers 39, selon la TOB) aux « colonnes » de l'Église à Jérusalem ; nous situons la diffusion de l'évangile grec de *Matthieu* vers la fin des années 80 (cf. Brown, p. 94).

<sup>3</sup> *Paul* disposait d'un grand nombre de collaborateurs, associés à la rédaction de ses épîtres (Sosthène, Timothée, Silvain), ou leurs destinataires (Timothée, Tite) ; on discerne l'intervention de *Luc* dans la rédaction des épîtres pastorales (cf. *Boismard*, Introduction, tome III des « Actes », pp. 20-25), tandis que seul *Silvain* intervient dans la rédaction de 1 P (cf. 5, 12), où n'est cité que *Marc* : *Pierre* paraît plus isolé.

<sup>4</sup> La conclusion par *Jacques* de l'Assemblée de Jérusalem (Ac 15, 13-21) donne à penser que *Pierre* a été assez tôt supplanté par *Jacques* à Jérusalem (cf. Ac 12, 17) ; surtout, l'articulation des Actes, dont la majeure partie est consacrée aux missions de *Paul*, et se conclut par son arrivée à Rome (Ac 28, 17-28) donne à penser que, pour *Luc*, *Paul* est devenu le premier des Apôtres, réalisant les prophéties messianiques (cf. Ac 13, 47) ; par ses épîtres, directement ou indirectement, *Paul* continue d'exercer pleinement son autorité sur les communautés se rattachant à lui. La question de la permanence céleste de la *charge apostolique* de *Paul* (cf. Ga 2, 7-9) mériterait un examen attentif, malgré l'absence de textes explicites sur ce sujet.

<sup>5</sup> a. Cependant, il est « fort improbable que la structure de l'*épiscopat monarchique* se soit imposée à Rome avant les années 140-150 » (= R. E. Brown, p. 204) ; il est donc permis de dire que *Pierre* n'a été ni l'évêque de Rome, ni le 1<sup>er</sup> Pape : « Historiquement, *Pierre* est un apôtre qui est mort à Rome. S'il a exercé dans cette Église une partie de son apostolat, cela ne fait pas de lui pour autant un *superviseur de l'Église locale* » (loc. cit. p. 205, note 14).

b. Plus précisément, la liste des évêques de Rome mentionnée par *S. Irénée* commence avec *Lin*, puis *Anacle* et *Clément* ; les apôtres *Pierre* et *Paul* restent en dehors de cette liste (cf. *Batiffol*. Pp. 169-170). Au contraire *Epiphane* désigne *Pierre* et *Paul* comme évêques (p. 171) ; ensuite, la liste de 354 laissera tomber *Paul* (op. cit. p. 173) : cette évolution est significative.

<sup>6</sup> Mt 16, 18a.

<sup>7</sup> Cf. Jn 1, 42.

<sup>8</sup> a. Après examen du texte, et comparaison des traductions usuelles, pour les vv. 18-19, nous retenons la traduction suivante, au plus près du *texte grec* :

v. 18a : « Tu es Pierre, et sur cette pierre,  
je bâtirai ma *communauté* » (cf. note 17c)

v. 18b : « et les Portes de l'Hadès ne tiendront pas contre elle » (BJ)

v. 19a : « Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux » (BJ et TOB)

v. 19b : « quoi que tu lies sur la terre sera tenu dans les cieux pour lié ».

v. 19c : « et quoi que tu délies sur la terre sera tenu dans les cieux pour délié » (BJ).

b. Selon *Claudiel* (pp. 341 ss.), le terme araméen utilisé par Jésus « *kyp'* » signifie *roc* : sa parole authentique serait donc : « Tu es *roc*, et sur ce *roc* » etc., ce qui nous renvoie à Is 51, 1 : « Regardez le *roc* d'où vous fûtes taillés... regardez *Abraham* votre père » : de même qu' *Abraham* est l'ancêtre de tous les fils d'Israël, de même *Pierre*, premier à confesser publiquement le Christ, est le pionnier qui ouvre la voie à tous les croyants.

<sup>9</sup> Comparer Ga 1, 18 et 2, 9 mentionnant « *Képhas* », avec 2, 7-8, où apparaît « *Petros* ».

<sup>10</sup> Pour notre sujet, nous retenons : Is 28, 16 ; Za 4, 7 ; Ps 118, 22 ; Ep 2, 20 ; 1 P 2, 4-6 ; nous renvoyons aux commentaires de *M. Berder* ci-après, note 13.

<sup>11</sup> Mt 16, 16b doit être comparé à Mc 8, 29 et Lc 9, 20.

<sup>12</sup> Justifier cette affirmation dépasserait le cadre de la présente étude. *Luc* a bien perçu le problème dans sa composition du récit des disciples d'Emmaüs (cf. le regret des disciples, (24, 21), opposé à la catéchèse du Christ (vv. 25-27) ; de même, sa présentation du *don de l'Esprit* comme étant la *réalisation des « promesses faites aux pères »* (Ac 2, 33, 39 ; 13, 33), affirmation théologique difficile à justifier (cf. *Boismard*, « Actes, t. I, Introduction, pp. 31-32). En fait, une exégèse critique fait apparaître plusieurs traces de l'attente d'un *royaume messianique terrestre*, conformément à l'espérance juive de cette époque, que Jésus devra s'attacher à rectifier : citons seulement Mt 16, 22-23 ; 20, 22-28).

<sup>13</sup> Selon les analyses de *M. Berder* : « La pierre », cette image est interprétée en Is 28, 16 comme désignant le *Messie* (cf. pp. 129-130 et 133) ; en Za 4, 7, elle vise *Zorobabel* (pp. 135 et 142), dans un contexte à forte connotation messianique (p. 141).

<sup>14</sup> Cf. Mt 21, 42 et parall.

<sup>15</sup> a. Pour le ps. 118, 22, la Septante traduit : « *képhalè gônias* » = « *tête d'angle* », ce qui correspond mot à mot à l'hébreu (cf. *Berder*, p. 165) ; cette expression est un *hapax* de l'A.T. (op. cit. p. 111). « L'hypothèse la plus courante est celle qui consiste à voir dans cette expression la désignation d'une pierre formant l'un des quatre angles de la maison » (p. 113) ; placée à la rencontre de deux murs, elle doit avoir des qualités particulières de grosseur et de solidité (p. 114). Mais « *tête* », comme « *angle* », peuvent aussi désigner au figuré « les *chefs* du peuple » (pp. 112-113).

b. Cf. *Bonnard*, p. 245 : « C'est bien sur la personne de Pierre, de Pierre en tant que *confesseur du Christ*, que Jésus édifiera son église ».

c. Lorsqu'en Jn 21, 19c, Jésus conclut l'annonce du martyre de Pierre (v. 18) par cet appel : « *suis-moi !* », nous pouvons comprendre qu'il invite Pierre à la suivre sur le chemin sur lequel il ne pouvait encore le suivre avant sa *Passion* (Jn 13, 36), chemin qui par sa mort le conduira désormais à partager sa *Résurrection* (cf. ci-après, notre note 20/f).

<sup>16</sup> En examinant le thème du *rassemblement* d'Israël dans la littérature biblique et intertestamentaire, G. Claudel nous montre :

(1) que le Dieu qui *bâtit* est également un Dieu qui *rassemble* : *bâtitseur* de la nouvelle Jérusalem, le Seigneur *rassemblera* aussi les dispersés d'Israël (Ps 147, 2) : p. 359.

(2) que ce rassemblement à caractère *eschatologique* est le premier devoir du *Roi-Messie* (p. 361).

Il en conclut que la construction annoncée en Mt 16, 18 est celle du *rassemblement eschatologique* (pp. 362-3) : certes, mais, pour notre part, nous ne reportons pas ce rassemblement ultime « *à la fin des temps* » (p. 365), car, pour nous, les derniers temps ont commencé avec la *Résurrection* du Christ (cf. Ac 2, 17s ; 1 Jn 2, 18), et le rassemblement des croyants s'opère, par l'action de l'Esprit, depuis la Pentecôte, en ce monde et dans l'autre (cf. Ep 2, 20 ; 4, 15-16).

<sup>17</sup> a. Compte tenu de ce qu'il évoque à notre époque, ce n'est pas respecter la pensée de Jésus que de traduire « *ekklesia* », par « *Église* ».

b. Au prix d'une minutieuse analyse des textes bibliques et intertestamentaires, G. Claudel, (cf. pp. 364-365) nous montre que les communautés judéo-chrétiennes et syriaques se présentaient sous le vocable « *sunagôguè* », ou « *epissunagôguè* » (cf. Jc 2, 2 ; 2 Th 2, 1 ; He 10, 25). Il est d'autant plus significatif que *Matthieu*, le plus judéo-chrétien des évangiles, ait retenu le terme « *ekklesia* », largement dominant dans les communautés d'expression *grecque* (Claudel, p. 364).

c. Nous ne pensons pas que Jésus ait pu utiliser le terme araméen « *kenis'ta* » correspondant à « *synagogue* », car il ne construit pas son assemblée *contre* la synagogue, malgré les déboires qu'il y subit lors de ses visites : après hésitation Claudel renonce d'ailleurs à proposer ce terme (p. 365).

d. Jésus agit comme le *nouveau Moïse*, délivrant son enseignement avec autorité (Mt 7, 29) ou nourrissant la foule en un lieu désert (14, 13-21). De même que Moïse *convoquait* l'assemblée du peuple (« *qahal* ») pour lui faire entendre les paroles de Dieu (Dt 4, 10), de même Jésus *appelle* à lui (= « *ekkhaléo* ») les disciples (10, 1) qui ont accueilli la Bonne Nouvelle du Royaume (9, 35) ; à l'approche de sa *Passion*, il attend d'eux un attachement total à sa personne (10, 37-38).

e. C'est pourquoi le terme « *assemblée* » serait trop faible pour exprimer ce lien personnel avec le Christ ; « *église* », bien en place dans un évangile de la fin du 1<sup>er</sup> siècle, est *anachronique* dans la bouche de Jésus ; la meilleure traduction nous paraît être la « *communauté* », première cellule de l'Église, en gardant l'idée qu'elle se construit par un appel personnel à la *foi*, adressé à chacun, sur le modèle de la *confession de Pierre* (Mt 16, 16b).

<sup>18</sup> Jésus est bien le *Christ*, c'est-à-dire le *Messie-Roi* (Mc 8, 29d ; Mt 16, 20) ; mais il ne veut pas que soit diffusée prématurément cette appellation ambiguë, en raison de ce qu'elle représente pour l'attente juive de cette époque (cf. Jn 18, 36). Alors que les exégètes en discutent, il est peu probable que les disciples aient pu garder une idée claire de ce mystérieux « *Fils d'homme* », venant sur les nuées du ciel, et s'avancant jusqu'au trône divin (Dn 7, 13), pour y recevoir un royaume éternel (7, 14). Déjà la perspective des souffrances du *Messie* paraissait inconcevable, et Pierre pouvait à bon droit s'y opposer (Mt 16, 22-23). C'est pourquoi l'annonce des souffrances et de la mort de ce « *Fils de l'Homme* » (17, 22 ; Mc 9, 31) auxquelles ils seront associés (Mt 17, 24), devait constituer pour eux une énigme, sur laquelle ils n'osaient l'interroger (Mc 9, 32). La persistance de leur attachement au Christ, dans cette montée dramatique vers Jérusalem, n'en était que plus admirable : même inconsidérée (cf. Jn 18, 10-11), la *foi généreuse* de *Pierre* (Mt 26, 33, 35 et parall. ; Jn 13, 37) y a certainement contribué.

<sup>19</sup> Si Jésus avait mentionné des « *successeurs* », habilités à exercer la charge de Pierre après sa mort, cela aurait signifié que cette charge *prendrait fin* à la mort de ce dernier. Au contraire, l'affirmation reste ouverte, valable pour toute la durée de la « *construction* » de la communauté. En rappelant cette ancienne promesse environ 30 ans après le martyre de Pierre, Matthieu visait nécessairement celui ou ceux qui pourraient se réclamer de l'héritage de Pierre ; sinon, un tel rappel serait sans objet (voir ci-après, nos notes 27 c et 29).

<sup>20</sup> Pour bien saisir la pensée de Jésus, il convient de revenir à une traduction littérale du verset 18b : « *Les Portes de l'Hadès ne tiendront pas contre elle* » (BJ).

a. L'article « *séjour des morts* » dans le DEB nous montre que la terminologie à ce sujet était assez fluctuante ; à la suite de M. Carrez (loc. cit.), nous pouvons dire cependant :

1. L'*Hadès* est la traduction grecque dans la Septante de l'hébreu « *shéol* » ; dans la religion grecque, il désignait le séjour des morts, mais d'abord, le dieu des morts, ce qui explique qu'il soit parfois personnalisé dans le N.T. (Ap 6, 8 ; 20, 13).
2. Comme le *shéol*, l'*Hadès* ne correspond pas aux représentations tardives qui distinguaient le *paradis* pour les justes, et la *géhénne* pour les mauvais : toutes les catégories de morts s'y trouvent ; selon Carrez, « *le sein d'Abraham* », séjour des justes, fait partie de l'*Hadès*, lieu de tortures pour le mauvais riche (Lc 16, 23).

b. Si, comme il est possible, Jésus a parlé des « *portes du shéol* » (cf. Is 38, 10), ou des « *portes de la Mort* » (Ps 9, 14 ; 107, 18), que Matthieu aurait traduit par « *Hadès* », le sens n'en est pas modifié pour autant ; sa pensée est ici très novatrice : déjà Dieu était celui « qui fait *descendre* aux portes de l'*Hadès* et en fait *remonter* » (1 Sam 2, 6 ; Sg 16, 13) : dans quelques cas, sa puissance a rendu à la vie l'âme descendue au *shéol* (1 R 17, 21-22 ; 2 R 4, 33-35). Or Jésus, par les deux « *résurrections* » qu'il opère (Mt 9, 24-25 et parall. ; Lc 7, 14-15) manifeste qu'il détient cette puissance divine (cf. Jn 3, 35 ; 5, 21) : en Mt 16, 18b, c'est cette même puissance divine qu'Il promet à Pierre de mettre en œuvre en faveur des membres de sa « *communauté* ».

c. Les traductions nous expliquent que les « *Portes de l'Hadès* » personnifiées évoquent les *puissances du Mal* (BJ, note g ; TOB texte) ; cette métaphore ne s'impose pas. Nous préférons respecter le sens très concret de cette parole de Jésus : « les enfers sont conçus comme une ville où l'on est *enfermé* » (M. Carrez, art. « *Séjour des morts* », DEB p. 1185). Mais « l'*Hadès* ne pourra *retenir dans la mort* les membres de la communauté messianique rassemblés par Jésus » (cf. TOB en note ; Bonnard, p. 245).

d. En effet, le sens premier du verbe « *katischuô* » est « *avoir la force de* », ce qui implique, pour surmonter cette résistance et « *arracher les élus* à l'empire de la *mort* » (Note BJ : cf. Ps 89, 49b ; Col 1, 13 ; Ap 20, 13), une action puissante de Jésus, dans la ligne de sa promesse d'agir lui-même pour construire sa communauté : c'est la traduction de la BJ et de la TOB.

e. En adoptant le second sens du verbe : « *l'emporter sur* », ou « *prévaloir contre* », on suppose que Jésus place sa communauté dans une *attitude défensive* contre un assaut redoutable des *puissances du Mal* (cf. Osty : NB Sg) : que S. Jérôme ait introduit cette interprétation après trois siècles de persécution est compréhensible ; mais nous pensons que c'est là une dépréciation de l'*action positive* que le Christ Ressuscité ne cesse d'exercer dans son Église.

f. Nous avons le droit de considérer que cette action puissante du Christ Ressuscité s'exercera notamment, après la *Vierge Marie*, en faveur de l'apôtre *Pierre*. Contrairement à certaines opinions (cf. Claudel, pp. 366-67) cette parole de Jésus n'implique nullement que Pierre *ne mourrait pas*, mais bien que les portes de l'*Hadès* ne pourront *le retenir dans la mort*. C'est donc auprès du Christ Ressuscité qu'il continuera d'exercer cette charge de « *surintendant* » du Royaume qui lui sera confiée, sans limitation (cf. ci-après, note 26).

<sup>21</sup> Mc 14, 66-72 et parall.

<sup>22</sup> a. Malgré la sévère remontrance subie par Pierre qui refusait la perspective des souffrances du Messie (Mt 16, 23), on doit considérer que Jésus n'est pas revenu sur les promesses qu'il venait de lui faire (16, 18-19), étant donné le traitement privilégié qu'il lui réserve peu après, en payant pour lui – et pour lui seul – l'impôt du Temple (17, 27) ; mais qu'en est-il après le *triple reniement*, connu de tous ?

b. Au terme d'une analyse méthodique des *sémitismes* compris dans cette péricope, G. Claudel considère (p. 342, et conclusion p. 347) la parole de Mt 16, 18 comme *plus ancienne* que l'ensemble (16, 17-19) dans lequel elle est enchâssée, ce qui nous autorise à rattacher la deuxième promesse (16, 19) à l'*apparition post-pascale* du Christ à Pierre (cf. ci-après, note 24).

<sup>23</sup> Dans sa première promesse à Pierre (Mt 16, 18a), Jésus s'appuie sur Pierre confessant sa *messianité* pour commencer à rassembler sa communauté dans cette même foi : ce rôle de *Pierre de fondation* demeure une référence capitale, mais n'implique par lui-même pas d'autre intervention *active* de Pierre. Au contraire, en lui remettant les *clefs du Royaume* (16, 19a), Jésus l'investit d'un rôle actif doté d'une *autorité* qu'il n'a conférée à aucun autre de ses apôtres (cf. ci-après, notes 26 et 27).

<sup>24</sup> a. Cf. Lc 24, 34 et 1 Co 15, 5.

b. La comparaison de la confession de Pierre en Mt 16, 16b avec les textes parallèles de Mc 8, 29 ; Lc 9, 20 et Jn 6, 69 nous incite à penser qu'en fait, sur le chemin de Césarée, Pierre n'avait pas encore perçu clairement la divinité de Jésus « *Fils du Dieu vivant* ». Or le triple reniement réclamait impérativement un *pardon* et une *réhabilitation*, et cette scène a eu des témoins, selon Jn 21, 15-17 ; en même temps, Pierre y a reçu sa charge de *Pasteur universel*. Avec P. Grelot et d'autres exégètes (cf. « Jésus », t. II, p. 376, avec les références indiquées note 1), nous pensons que le verset 19 de Mt 16 représente la *transposition matthéenne* anticipée de la scène relatée en Jn 21, 15-17.

<sup>25</sup> Cf. Ac 2, 34 ; voir aussi l'enseignement de 1 P 1, 11, 18-21 ; 2, 21-25, etc., d'inspiration pétrinienne.

<sup>26</sup> a. Cette décision du Christ de confier à Pierre « les *clefs du Royaume* » constitue (cf. note 24b) le parallèle matthéen de la scène au bord du lac (Jn 21, 15-17), où le *Pasteur des brebis* (Jn 10, 11, 14 ; 1 P 5, 4) *délègue* sa charge de *pasteur* à son apôtre repentant ; mais d'autres aussi sont *pasteurs* (Ac 20, 28 ; 1 P 5, 2), tandis que *Pierre* est seul à détenir, par délégation du Christ, les *clefs du Royaume* (cf. DEB, art. « *clef* »).

b. Le Christ (Ap 3, 7) détient « *la clef de la maison de David* » (cf. Is 22, 22) c'est-à-dire qu'il a reçu de son Père les pleins pouvoirs (Mt 28, 18 ; Jn 3, 35) pour remplir sa mission de *Messie-Roi*, venant instaurer sur terre un Royaume « qui n'est pas de ce monde » (Jn 18, 36).

c. Or de même que *Yahvé*, par l'intermédiaire du prophète, remet à *Elyaqim* la clef de la maison de David (Is 22, 20-22), de même le Christ transmet à son apôtre *Pierre* le pouvoir d'*ouvrir* ou de *fermer* l'accès au Royaume des cieux (cf. DEB, art. « *clef* », et note BJ) : c'est ce qu'il a commencé à faire, après la Pentecôte, en suivant l'impulsion de l'Esprit qui l'incita à baptiser les premiers païens (Ac 10, 44-48 ; 11, 15-17).

d. La référence à *Elyaqim, maître du palais* à la place de Shebna, nous dit assez l'importance de la charge confiée à Pierre ; c'est la position de *Joseph* par rapport au Pharaon (cf. Gn 41, 40-42, 44) : éclairé par l'esprit de Dieu (41, 38), il fut en mesure – lorsque survinrent les années de famine (41, 54) – d'*ouvrir* tous les magasins à blé, et d'offrir ainsi du grain aux Égyptiens, et même aux étrangers (41, 56-57). Sous la plume de *Luc*, Jésus emploie plusieurs fois l'image de l'*intendant*, gérant d'un domaine (Lc 12, 42 ; 16, 1-8), terme un peu faible pour caractériser la charge éminente de Pierre ; mais la France monarchique a connu la fonction de « *surintendant* », habilité à ordonner les dépenses sans avoir besoin du contre-seing royal. Malgré les notables différences institutionnelles, ce terme, compréhensible par lui-même, conviendrait mieux que « *maître du*



palais », ou « *majordome* », pour exprimer à notre époque, et la confiance accordée à Pierre par le Christ, et l'étendue de son pouvoir dans la gestion des biens du Royaume à l'exemple de *Joseph*.

e. « *Le don des clefs* est donc l'investiture du pouvoir sur toute la maison : le maître garde son pouvoir, mais en *délègue* l'exercice à un (majordome) : cf. Is 22, 22 » (*Lagrange* p. 328). Pierre n'est donc pas le premier *Pape* ; mais celui qui sera reconnu comme son *vicaire* à Rome devra toujours agir dans l'esprit de Pierre, dont il exerce le *mandat* (cf. ci-après, note 27/b/9).

<sup>27</sup> a. Nous distinguons, pour notre part, l'investiture de Pierre comme « *surintendant* » des biens du Royaume (v. 19a) de la promesse de ratifier au ciel tout ce qu'il *liera* ou *déliera* sur la terre, par lui-même ou par un délégué (v. 19b), ce qu'a bien vu *Bonnard* : « À la lumière de Mt 23, 13 on peut dire que le Christ matthéen promet à Pierre l'*exercice de l'autorité* sur le peuple de Dieu, autorité d'enseignement, de confesseur, et *par là même*, pouvoir d'exclure ou d'introduire les hommes dans le Royaume » (p. 246) : ce dernier pouvoir, dont on retrouvera l'équivalent en Mt 18, 18 dans le cadre de la communauté *locale*, n'est donc que l'un des aspects de la charge conférée à Pierre en Mt 16, 19a pour l'*Église universelle* et sans limitation de *durée* ; car il s'agit du Royaume *des cieux*, inauguré par Jésus sur terre (Mt 12, 28 ; Lc 17, 21), et destiné à grandir (Mt 13, 32) jusqu'à peupler *la Jérusalem céleste* (He 12, 22-23), ce qui implique pour nous la présence de Pierre continuant d'exercer sa charge auprès du *Christ Ressuscité* après la fin de son ministère terrestre.

b. C'est pourquoi il n'est pas possible d'interpréter la promesse de ratifier ce que Pierre aura *lié* ou *délié* (v. 19b) comme concernant uniquement son rôle de « *portier* », ouvrant, ou non, l'accès au Royaume céleste lors du *Jugement* ; certes Pierre, comme les autres apôtres (cf. Lc 22, 30, dans un contexte pascal) doit être associé par le Christ au Jugement qui s'exerce, hors du temps terrestre (cf. Jn 3, 19-21) dans cette « *éviternité* » inaugurée par le Christ Ressuscité (cf. notre document : « Introduction à une *Eschatologie verticale* ») ; mais ce terme « *juger* » implique aussi leur participation céleste au *gouvernement* des tribus d'Israël (Citons seulement : *F. Bovon* : « Luc », t. III, p. 219 : « La fonction décrite par le verbe « *krinô* » n'est pas uniquement judiciaire, elle inclut aussi le pouvoir exécutif »).

c. Jésus a-t-il prévu des « *successeurs* » de Pierre ? question litigieuse, à laquelle nous essaierons de répondre sans préjugés, en examinant les textes de très près :

- (1) L'exégèse protestante (cf. *Bonnard*, p. 245, n° 5 ; *Cullmann*, pp. 187-189) et même catholique (cf. *Claudel*, p. 382 ; 386-7) souligne que « Jésus ne vise ici que la personne de Pierre » (note f de la TOB), et « n'a pas pensé à des *successeurs* » (*Cullmann*, p. 187) : nous admettons que Jésus ne s'adresse ici *explicitement* qu'à son apôtre *Pierre*.
- (2) Le problème, sans doute insoluble, est de savoir quelle notion Jésus pouvait avoir, en son intelligence humaine, du *temps d' l'Église* ? La *chronologie* de l'époque restait rudimentaire, le temps étant compté d'après les *années de règne* des rois ou empereurs : comment transcrire en concepts humains le dessein éternel du salut ? Modestement nous nous bornerons ici à relever que nous nous trouvons devant *deux séries* de textes :
  - Il est possible que Jésus ait envisagé son Retour à *bref délai* (cf. Mt 10, 23 ; 16, 28 ; Mc 9, 1), en ce cas peut être avant la mort de Pierre ;
  - Mais Jésus admet aussi que ce retour puisse *tarder* (Lc 12, 45 // Mt 24, 48 = Q) : si « beaucoup doivent venir du levant et du couchant » (Lc 13, 29 // Mt 8, 11 = Q), c'est que la mission ne se limitera pas « aux brebis perdues de la maison d'Israël » (Mt 10, 6 ; 15, 24). En ce cas, il n'est pas possible de limiter la construction de l'*ekklesia* à la durée de la vie terrestre de Pierre.
- (3) Si l'on pouvait prouver que *Jésus* ait pensé que le *temps de l'Église* devrait durer au-delà de la mort de Pierre, on pourrait considérer qu'il aurait envisagé *implicitement* l'intervention d'un *vicaire* exerçant sa charge sur terre ; mais nous ne pouvons pas l'affirmer. Ceci vaut pour les promesses des vv. 19a et 19b.

- 
- (4) Si l'on accepte cette vue de foi de la *permanence céleste* de la charge apostolique (cf. ci-après, note 30), on évitera de parler de « *successeurs* » de Pierre ou des apôtres, car ce terme implique qu'ils auraient *cessé* d'exercer leur charge à leur mort, contrairement à la promesse de Lc 22, 30 ; pour notre part, nous veillerons à présenter le Pape et les évêques comme les *vicaires*, ou les *mandataires*, de Pierre et des apôtres.
- (5) La 1<sup>ère</sup> promesse de Jésus, en Mt 16, 18a, réclame une attention particulière : Jésus y répond à Pierre par une parole *parallèle* à celle que Pierre vient d'énoncer : « Tu es *Pierre* » répond à : « Tu es le *Christ* » du v. 16b. Ensuite Jésus insiste : « sur *cette pierre*, je bâtirai », etc. De ce fait, comme nous le disons dans le texte de notre § II, Pierre se trouvera personnellement « associé au mystère pascal du Christ, d'abord par son martyre, comme *pierre de fondation*, mais ensuite comme la *tête d'angle* », proche de la « *pierre de façade* » qui désigne le Christ ressuscité. Une destinée aussi exceptionnelle concerne *Pierre* personnellement, et n'a été prédite à aucun autre apôtre. Il en résulte, que nous ne voyons pas comment ce rôle de *pierre de fondation* pourrait être *délégué* à quel qu'autre chef de communauté. Jusqu'à la fin, tout croyant adhérant au Christ s'inscrit à la suite de *Pierre*, premier à avoir confessé publiquement le Christ comme *Messie-Roi* (comp. Is 51, 1 et notre note 8b).
- (6) Pour autant, le *vicair*e de *Pierre*, exerçant sur terre ses autres charges (vv. 19a et b), aura bien un rôle à jouer pour *fortifier la foi des croyants*, mais ce sera en vertu de la consigne du Christ en Lc 22, 32. Nous reviendrons sur le fait que Jésus ne nous a laissé aucune indication, ni sur le *lieu*, ni sur le mode *désignation* de ce vicaire de *Pierre* (cf. ci-après, note 29). Les anomalies que met en évidence – après le martyre successif de Pierre, puis de Paul – un examen attentif de la liste de leurs premiers « *successeurs* », telle que nous la présente *Irénée* (Adv. Haer. III, 3, 2), montre bien que, dans cette période des origines, la désignation du premier des presbytres de Rome, en qui nous pouvons reconnaître le *vicair*e de *Pierre*, résultat d'un *consensus ecclésial*. Nous nous expliquons sur tous ces points dans notre Cahier III (voir note 29).
- (7) Concernant le rôle de Pierre comme *pierre de fondation* (16, 18a) et sa charge de *surintendant* du Royaume 16, 19a), nous devons donner raison à *Cullmann* quand il affirme que ces charges apostoliques sont *intransmissibles* (cf. pp. 187-191) ; il est vrai que la fonction des chefs de communautés « faisant suite à celle des apôtres... *diffère* radicalement à celle-ci » (p. 197). Mais nous nous appuyons sur toute une *tradition patristique* (cf. ci-après, notes 30 et 31) pour considérer qu'ils continuent à exercer leurs charges après leur mort auprès du Christ Ressuscité (*contra*, *Cullmann*, p. 188), ce qui implique qu'ils soient représentés sur terre par des *suppléants*, à la tête des communautés.
- (8) En ce qui concerne *Pierre*, si nous suivions *Cullmann* qui limite sa charge à la durée de sa vie terrestre (p. 188), la publication, avant et après 90, par Mt (16, 18-19) et Jn (21, 15-17), des paroles de Jésus l'investissant d'une charge d'*intendant* et de *pasteur* pour l'Église universelle serait donc un simple *rappel historique* – sans portée pour les problèmes de l'Église de cette fin du 1<sup>er</sup> siècle – de la *brève période* des années 30 où, selon les *Actes*, Pierre intervenait avec autorité à la tête de la communauté de Jérusalem : de la part de ces deux évangélistes, cela nous paraît inconcevable.
- (9) Nous pensons, au contraire, qu'en présence des tensions persistantes entre disciples intransigeants de *Paul* ( cf. Ga 2, 5) et judéo-chrétiens attachés aux observances rituelles (Ga 2, 4 ; 3, 10) – tensions qui se sont poursuivies (cf. le « *mur de haine* » en Ep 2, 14), jusque sous les persécutions (cf. la « *jalousie* », dénoncée par *Clément de Rome*) :

- *Matthieu* aura senti le besoin de remettre en honneur la position conciliante de Pierre (Ga 2, 11-14), dont on gardait le souvenir à *Antioche* (cf. DEB, p. 1023 ; *Brown*, p. 95, évoque le rôle *modérateur* de Pierre).
- Quant à *Jean l'Ancien*, rédacteur de Jn 21, 15-19, outre le souvenir historique qu'il pouvait tenir de Jean l'apôtre, le rappel délibéré de cette investiture de Pierre comme *pasteur universel* complétait l'ecclésiologie esquissée par le symbole des 153 poissons de la pêche miraculeuse (cf. *Boismard*, Syn. III, n<sup>os</sup> 372 et 371 n<sup>o</sup> 4), et mettait un terme à la perpétuelle *rivalité* entre le disciple bien-aimé et le premier des apôtres, souvent remarquée dans les derniers chapitres du 4<sup>ème</sup> évangile.

<sup>28</sup> a. La promesse adressée aux apôtres en Mt 18, 18, en des termes semblables à ceux qui sont adressés à Pierre en 16, 19b, s'inscrit, en fait, dans un *contexte* tout différent : il s'agit ici de la *réconciliation des pécheurs* (cf. 18, 15a), pour laquelle Matthieu présente (vv. 15-17) une procédure en trois temps inspirée de la Règle de Qumrân (cf. TOB, note g) ; on doit la rapprocher de la promesse du Christ Ressuscité aux *apôtres* (cf. Jn 20, 24) réunis au Cénacle (20, 22-23) : le *don de l'Esprit* va les habiliter à discerner, selon les dispositions des pécheurs, ceux à qui, ils pourront – ou non – remettre leurs *péchés*. Sans exclure cette application, le contexte de Mt 16, 18-19 concerne la *charge personnelle* de Pierre, et ne vise donc pas – du moins pas directement – la même situation.

b. Si nous isolons Mt 18, 18 de ce contexte, alors nous pouvons nous souvenir que cette formule d'origine *rabbinique* est « mieux attestée dans le domaine doctrinal que disciplinaire », et qu'elle embrasse « toute activité, de *décision* et de *législation*, dans la doctrine comme dans la vie pratique, nécessaire à la bonne marche de la communauté » (cf. *Claudiel*, pp. 376-377).

c. Pour autant, il n'entre pas dans notre propos d'examiner les modalités – fort variables au cours des siècles – de la conjonction entre la *charge* (16, 19a) et le *pouvoir* (16, 19b) conférés à Pierre, exercés en fait en son nom par son *vicaire* à Rome et les pouvoirs attribués aux *apôtres* (Mt 18, 18 ; Jn 20, 21-23), exercés sous leur conduite par les *évêques*, pour nous leurs *délégués* (cf. ci-dessus, note 27/c/4), plutôt que leurs « *successeurs* ». On sait que ce sujet a été fortement débattu aux cours du dernier Concile, et qu'une mise au point est intervenue, sous la forme de deux « *Notifications* », publiées en annexe de la *Constitution « De Ecclesia »*.

<sup>29</sup> « *De l'apôtre Pierre à Lin, puis à Clément de Rome, héritier spirituel de Pierre* » : la complexité des problèmes soulevés par cette transition nous a conduit à y consacrer, sous ce titre, notre Cahier III, 16 pages, qui sera disponible sur le site Internet indiqué ci-après sous notre nom (cf. *Auteurs cités*).

<sup>30</sup> Cette « *vue de foi* » s'appuie sur certains témoignages patristiques présentés par M. J. Le Guillou dans sa conférence intitulée : « *Le statut eschatologique de la succession apostolique* », où il démontre qu'a subsisté la croyance en la *permanence céleste* de la fonction des XII Apôtres : ce texte ancien, en cours de réédition avec notre commentaire, sera disponible sur le site Internet : « *le222.org documents et homélies du Père Laurent* »

<sup>31</sup> D'après une référence du Dictionnaire de *Blaise*, cette vénérable *Préface* proviendrait du *Sacramentaire léonien* ; nous poursuivons nos recherches pour tenter d'en obtenir la confirmation.

### Auteurs cités

---

- Bible :
  - *Jérusalem*, Cerf = BJ
  - Traduction œcuménique de la Bible = TOB
  - Cerf/ Bergers et Mages
  - *Osty* = Osty
  - Nouvelle Bible de *Segond* = NB Sg
  - Alliance Biblique universelle
  
- *P. Batiffol* : « Cathedra Petri » = *Batiffol*  
 Coll. Unam Sanctam, n° 4  
 Cerf, 1938, 335 p. (cf. p. 4)
  
- *M. Berder* : « La pierre rejetée par les bâtisseurs » = *Berder*  
 Psaume 118, 22-23 et son emploi dans  
 les Traditions juives et dans le Nouveau  
 Testament, coll. Et. Bibl. NS. n° 31, Gabalda,  
 1996, 473 p. (cf. p. 5)
  
- *A. Blaise* : Dictionnaire Latin-Français des auteurs = *Blaise*  
 Chrétiens, « Le Latin chrétien », Strasbourg, 1954
  
- *M.E. Boismard/A. Lamouille* : « L'Évangile de Jean » = Syn. III  
 Synopse, t. III, Cerf, 1977, 562 p. (cf. p. 10)
  
- *M.E. Boismard/A. Lamouille* : « Actes des deux Apôtres »
  - Coll. Et. Bibl. NS n° 12, t. I, 1990, = Actes I
  - Gabalda, 186 p. (cf. p. 5)
  - Coll. Et. Bibl. NS n° 14, t. III, 1990, = Actes III
  - Gabalda, 344 p. (cf. p. 4)
  
- *P. Bonnard* : « L'Évangile selon saint Matthieu » = *Bonnard*  
 Commentaires du Nouveau Testament, I,  
 Delachaux et Niestlé, 1963, 420 p.

---

(cf. pp. 5, 7, 9)

- *F. Bovon* : « L'Évangile selon saint Luc » = *Bovon*  
 Commentaire du Nouveau Testament  
 2<sup>ème</sup> série, t. IIIc, Labor et Fides, 2001, 266 p.  
 (cf. p. 9)
- *R. E. Brown* : in : « Antioche et Rome », coll. Lectio Divina = *Brown*  
 n° 131, Cerf, 1988, 324 p., la 2<sup>ème</sup> partie :  
 « Rome », pp. 119 à 256 (cf. pp. 4 et 10)
- *M. Carrez* : art. « Séjour des Morts », in : Dict. = *Carrez*  
 Encycl. de la Bible, Brepols, 1987, pp. 1184-85
- *G. Claudel* : « *La Confession de Pierre*, = *Claudel*  
 Trajectoire d'une péripécie évangélique »,  
 Coll. Et. Bibl. NS. n° 10, Gabalda, 1988, 544 p.  
 (cf. pp. 5,6,7,8,9,11)
- *Clément de Rome* : « Épître aux Corinthiens » = *Clément*  
 Coll. Sources chrétiennes, n° 167, Introduction,  
 Texte, Traduction, Notes, par *A. Jaubert*, Cerf,  
 2000, 278 p. (cf. p. 10)
- *Constitution dogmatique « De Ecclesia »*, suivie de deux =  
 « *Notifications* », Concile œcuménique Vatican II,  
 Centurion, 1965. (cf. p. 11)
- *O. Cullmann* : « Saint-Pierre, disciple, apôtre, martyr », = *Cullmann*  
 Bibl. Théol., Delachaux et Niestlé, 1952,  
 229 p. (cf. pp. 9, 10)
- Dictionnaire Encyclopédique de la Bible, Brepols, 1987 = *DEB*  
 art. « *Clef* », p. 286 (cf. p. 8)  
 art. « *Pierre* », par *E. Cothenet*, p. 1023  
 (cf. p. 10)
- *P. Grelot* : « Jésus de Nazareth, Christ et Seigneur », = *Grelot*  
 t. II, coll. Lectio Divina, n° 170, Novalis/Cerf  
 p. 376 (cf. p. 8)
- *Irénée de Lyon* : « Contre les Hérésies », coll. Sources chrétiennes = *Adv. Haer.*  
 n° 34, Livre III, Texte, Introduction, Notes par  
*F. Sagnard*, Cerf/Vitte, 1952, 480 p.  
 (cf. p. 10)

- 
- *M. J. Lagrange* : « L'Évangile selon saint Matthieu » = *Lagrange*  
coll. Et. Bibliques, Gabalda, 1941<sup>5</sup>, 556 p.
  
  - *P. M. Laurent* :
    - . « Le Mystère de Pierre », homélie annotée, 2011, 8 p.  
(cf. p. 4)
    - . « Introduction à un Eschatologie verticale, Du temps  
terrestre à l'Éviterité », 2014, 34 p.  
(cf. p. 9)

Cf. *Site Internet* → [le222.org](http://le222.org) → *Documents et homélies du Père Laurent*

- *M. J. Le Guillou* : « Le statut eschatologique de la succession  
apostolique », 1974, en cours de réédition, avec  
notre commentaire. (cf. p. 11)